



## Rapport annuel de l'UETDC 2004

### Introduction

L'année 2004 a été marquée au niveau européen par trois grands événements qui continuent à produire leurs effets et qui influenceront encore dans les années à venir les activités de l'UETDC et de ses organisations membres :

En mai 2004, l'adhésion de dix nouveaux pays à l'Union Européenne a entraîné le plus grand élargissement de l'histoire de l'UE. C'est ainsi que la division de l'Europe a pris fin de manière formelle après plusieurs décennies ; désormais, il convient de développer et d'organiser cet élargissement au niveau politique, économique et social. L'idée de l'Union Européenne est de réunir pacifiquement les hommes et les peuples ; cette cohésion intérieure doit tout d'abord être créée au sein de la nouvelle Union Européenne. Eu égard aux énormes défis entraînés par les réformes économiques et sociales, les organisations de travailleurs telles que la nôtre sont notamment confrontées au défi de défendre les droits des travailleurs dans les nouveaux Etats membres. Cela signifie que nous devons aider à mettre en place les organisations de travailleurs, de syndicats et de représentation des travailleurs dans les entreprises et les exploitations de ces pays.

Cette tâche rencontre la plupart du temps deux problèmes : d'une part, il existe dans les nouveaux Etats membres un large esprit de libéralisme économique qui, du fait

de la priorité donnée à la concurrence, confère aux principes de « solidarité » et de « cohésion sociale » une place marginale. D'autre part, il existe des préjugés à l'encontre des concepts de « mouvement des travailleurs » et de « syndicats », du fait que ces termes ont été utilisés abusivement lors de la période communiste.

Nous devons surmonter ces deux problèmes afin de pouvoir amener à moyen terme les sociétés de l'est au niveau matériel des pays de l'Europe de l'ouest ainsi que de développer leur modèle économique et social selon l'esprit de l'économie sociale de marché. Bien entendu, il convient de développer ensemble le modèle social européen de manière à ce qu'il puisse rester stable dans la durée et qu'il se maintienne dans le cadre de la concurrence mondiale.

Le deuxième grand événement a été l'adoption de la Constitution européenne par la conférence des gouvernements. L'adoption de la Constitution nous permet de développer l'Europe en la faisant passer d'un marché commun à une Union politique. Cela nécessite également la création d'une véritable Union sociale. De nombreux points ont été réalisés à cet égard : ainsi les valeurs et objectifs fondamentaux ont rattaché la liberté à la solidarité, l'égalité au respect du pluralisme, la concurrence à l'économie sociale de marché. L'Europe que nous voulons se manifeste de manière encore plus visible dans la Charte des droits fondamentaux avec

- le droit à des conditions de travail saines, sûres et dignes,
- la protection contre le licenciement abusif,
- le droit à la sécurité sociale,
- le droit à la protection de la santé,
- l'égalité entre les hommes et les femmes,
- la protection contre la discrimination,
- la liberté d'association et le droit aux négociations collectives,
- le droit à l'information et à l'écoute des travailleurs dans les entreprises,
- le droit à la formation ainsi que, dans une plus large mesure, la protection des consommateurs et la protection de l'environnement.

Cela ne signifie cependant pas que l'UE va devenir un Etat supranational. Un système de prévention ainsi qu'un droit d'action en justice des différents parlements

nationaux sont en effet prévus ; de même, la répartition des compétences ne permet à l'UE que d'assumer certaines compétences bien définies dans la partie III de la Constitution. Cela signifie donc que toutes les compétences qui ne sont pas expressément mentionnées dans la Constitution appartiennent au niveau national. Ce point concerne également la politique de l'emploi (dans ce domaine, l'UE n'a en général que des fonctions de coordination) ainsi que les systèmes de sécurité sociale (du fait des nombreuses différences entre les Etats membres de l'UE).

C'est avec regret qu'il faut constater qu'en ce qui concerne l'élargissement de la capacité d'action de l'UE, les objectifs fixés dans la partie III de la Constitution n'ont pas été réalisés de manière égale (voyez les positions de l'UETDC dans l'annexe); toutefois, l'adoption de la Constitution est indispensable afin de réaliser une véritable Union politique et sociale.

Chaque pays décidera de l'adoption de la Constitution par voie parlementaire ou par référendum – selon les règles en vigueur dans chacun de ces pays. La vision de la coexistence pacifique des hommes, liée au respect de la dignité de chaque individu responsable, ne deviendra réalité que si nous la vivons ensemble.

En ce qui concerne le résultat des élections européennes et la nouvelle composition du Parlement Européen, nous nous réjouissons de la victoire électorale du PPE qui reste toujours la plus grande fraction du Parlement (bien que ce parti doive s'unir avec d'autres partis pour atteindre la majorité absolue). Nous avons également réussi à ce qu'un membre du Bureau de l'UETDC, Ria Oomen, soit à nouveau nommé coordinateur de la fraction PPE-ED dans la Commission des affaires sociales et de l'emploi. En outre, nous avons également pu assurer l'étroite collaboration entre l'UETDC et le groupe de travailleurs de la fraction.

Au cours de l'année qui s'annonce, deux thèmes socio-politiques importants seront à l'ordre du jour : la « directive sur les prestations de service » et la « directive sur le temps de travail ». En ce qui concerne la « directive sur les prestations de service », il convient avant tout de s'assurer que l'introduction du « principe du pays d'origine » ne dénature pas ou ne rende pas vides de sens les règles de protection des personnes (protection du travail, protection de l'environnement, protection des consommateurs). Quant à la « directive sur le temps de travail », il convient de veiller à ce que l'accroissement de la flexibilité du temps de travail ne se fasse pas seulement au détriment des travailleurs, mais qu'un juste équilibre soit trouvé – notamment en terme de compatibilité du travail et de la famille. Le plus grand problème reste encore le chômage. C'est pourquoi, nous devons nous investir de manière intense dans les débats sur le processus de Lisbonne.

Pour l'UETDC, 2005 est également l'année du neuvième congrès. Celui-ci se tiendra du 02 au 04 septembre 2005 à Vienne. Lors de la conférence précédente il faudra examiner par un débat de fond si, en insistant sur la liberté des entrepreneurs, l'idéologie **de l'économie de libre marché** n'oublie pas que la liberté des autres est peut-être aussi nécessaire dans une société ayant un certain degré de cohésion sociale : de ceux qui ne sont justement pas si productifs, des malades, des personnes âgées, des jeunes et des enfants. Leur liberté nécessite la protection sociale (au vu de cela, la Constitution de l'UE se conforme à l'ordre économique de **l'économie sociale de marché**).

Qu'un mot de remerciement soit adressé à tous ceux qui se sont engagés dans l'UETDC, notamment dans la préparation et l'exécution des réunions et sessions du bureau ainsi que dans la représentation de la position de l'UETDC au sein du PPE. Nous aimerions citer nommément le premier vice-président Fritz Neugebauer, qui a dirigé quelques réunions, vice-président Guido Dumon, secrétaire général Christoph Weisskirchen ainsi que les membres du groupe de travail politique qui ont préparés les activités de l'UETDC.

Elmar Brok, Président

## Activités

Rétrospectivement, les sessions suivantes de l'UETDC ont eu lieu au cours de l'année 2003 :

### Bureau

Le Bureau s'est réuni quatre fois : le 28. février 2004 à l'hôtel Best Western Park à Bucarest (Roumanie), le 17 avril 2004 à l'hôtel Sacré-Cœur à Galway (Irlande), le 11 septembre 2004 à l'hôtel et au centre de conférences Zonheuvel à Doorn (Pays-Bas) ainsi que le 06 novembre 2004 à l'hôtel Cidadela à Cascais (Portugal).

Lors de la session de Bucarest, les membres du Bureau ont tout d'abord analysé les décisions du dernier congrès du PPE eu égard aux demandes formulées par l'UETDC ; le Bureau s'est déclaré satisfait des résultats. Le thème principal de la session a été la discussion des grandes questions à traiter au cours de la période législative 2004-2009 ; le groupe de travail politique a été chargé de préparer un texte sur la base des principaux points fixés. La question du rôle des partenaires sociaux et de celui de la société civile a été également discutée ; un résumé devait être établi lors de la réunion suivante du Bureau, à Galway.

A Galway, le Bureau a continué à travailler sur les questions formulées à Bucarest. Tout d'abord, il a adopté les textes pour le plan d'action 2004 – 2009 ainsi qu'un bref mémorandum à ce sujet. Ensuite, il a discuté du rôle de la société civile. Le Bureau de l'UETDC définit sous ce terme les organisations spécifiques qui, contrairement aux partenaires sociaux, ne peuvent prendre des décisions contraignantes (qui auraient une valeur quasi-législative), mais peuvent uniquement influencer les décisions des organes officiels. Afin d'être actif au niveau européen, l'UETDC a proposé l'élaboration de critères contraignants (notamment en ce qui concerne l'indépendance et la représentativité en Europe).

En dernier lieu, le Bureau a également étudié de manière plus détaillée la recherche de partenaires sociaux chrétiens en Europe centrale et en Europe de l'Est.

A Doorn, le Bureau s'est principalement penché sur l'analyse des élections européennes ainsi que sur les décisions prises suite à la nouvelle composition de la fraction PPE/ED. Ensuite, le Bureau de l'UETDC a analysé le texte de la Constitution de l'UE adopté par la conférence des gouvernements ; il a maintenu ses critiques concernant l'absence de capacité d'action dans le domaine de la politique sociale, tout en se prononçant pour l'adoption de la Constitution, du fait que c'est là le seul moyen de parvenir à une véritable Union politique.

A Cascais enfin, le Bureau a principalement traité de la question essentielle de la coopération entre les Etats dans le domaine des prestations de santé ainsi que des dossiers actuels de la « directive sur les prestations de service » et de la « directive sur le temps de travail ». Eu égard à ces deux dossiers, le Bureau a déclaré qu'il fallait essayer d'imposer certains points de vue en coopération étroite avec le groupe des travailleurs.

### Présidence

La Présidence de l'UETDC s'est réunie le 06 novembre 2004 à Cascais. Elle a préparé, d'une part, la session du Bureau qui devait se tenir juste après. Elle a discuté, d'autre part, du prochain congrès de septembre 2005 (congrès qui se tiendra à Vienne). D'ici là, le contenu et les méthodes de travail de l'UETDC devront être analysés lors des sessions de la Présidence et du Bureau afin de déterminer s'ils peuvent être améliorés.

### Groupe de travail « Politique »

Les membres du groupe de travail « Politique » se sont réunis indépendamment des sessions du bureau et de la présidence les 06.01.2004, 29.03.2004 et 08.12.2004. Les décisions politiques du bureau et de la présidence y ont été préparées.

## Travail politique

Au total l'UETDC a publié dans l'année passée 14 positions:

- 08.12.2004 La directive sur les services dans le marché intérieur  
Utiliser la force positive du marché Conserver les normes standards de sécurité et de qualité
- 09.09.2004 Une coordination fiscale européenne  
L'UETDC demande des décisions concrètes aux ministres des Finances de l'Union européenne
- 14.07.2004 La Constitution européenne : un nouveau début, pas encore de fin  
Le processus d'union européenne a reçu un bon coup de pouce - maintenant d'autres mesures doivent suivre
- 17.06.2004 Une constitution seulement pour une UE du marché intérieur ?  
Les chefs de gouvernement devraient aussi penser aux référendums à venir
- 09.06.2004 Appel électoral de l'UETDC
- 04.06.2004 NON A LA DIRECTIVE BOLKESTEIN !  
Elle est contre la solidarité, elle est contre la subsidiarité, elle est contre la constitution :  
Elle est contre notre idée de l'Europe
- 02.06.2004 "Il ne faut pas s'attendre à une migration massive de population en Europe"  
La crainte d'un effondrement des systèmes sociaux est aberrante - Brok met en garde contre l'alarmisme
- 25.05.2004 Mémoire pour une Europe sociale 2004-2009  
Revendications des travailleurs démocrates chrétiens pour l'Union européenne (version brève)
- 25.05.2004 Plan d'action pour l'Europe 2004-2009  
Revendications des travailleurs démocrates chrétiens pour l'Union européenne (version longue)
- 18.05.2004 Introduire la " clause sociale " et la " clause de stabilité " dans la constitution européenne  
Contre un affaiblissement de l'EURO et pour une plus grande capacité d'action de l'Europe en matière de cohésion sociale
- 26.03.2004 Accord de principe du Conseil Européen sur la Constitution Européenne
- 24.03.2004 Le sommet du printemps doit fixer des objectifs contrôlables  
Améliorer la productivité - adapter les réformes à l'échelle des hommes
- 18.03.2004 L'acheminement de la Roumanie vers l'Union Européenne  
Le renforcement de la démocratie : condition préalable de l'adhésion
- 28.02.2004 Rétablir la démocratie en Moldavie - Protéger les droits de l'homme - Garantir l'indépendance vis-à-vis de la Russie

## Participation aux sessions du PPE

L'UETDC a été représentée par son président Elmar Brok MPE ou son vice-président Guido Dumon ou son secrétaire général Christoph Weisskirchen lors des sessions du PPE suivantes :

04/05.02.2004                      **Congrès du PPE**

Délègues: Elmar Brok MPE, Fritz Neugebauer MP, Guido Dumon, Domenec Sesnilo, Christophe Jussac, Christoph Weisskirchen, Gerrit Terpstra, Bartho Pronk MPE, Winfried Menrad MPE, Ria Oomen MPE, Miet Smet MPE  
 Invités: Carlo Costalli, Piergiorgio Sciacqua, Leo Pauwels, Bruno Machiels, Henri Catherin

29 avril 2004	Bureau politique
17/18 juin 2004	Bureau politique
18 octobre 2004	Bureau politique
03 décembre 2004	Bureau politique

En outre, des représentants de l'UETDC ont participé aux sessions des groupes de travail du PPE :

Groupe de travail 1 (Politique européenne) :	Guido Dumon/ Bartho Pronk MPE Christoph Weisskirchen
Groupe de travail 2 (Politique économique et sociale) :	Bartho Pronk MPE Christoph Weisskirchen
Groupe de travail 3 (Élargissement) :	Christoph Weisskirchen
Groupe de travail 5 (Politique étrangère) :	Elmar Brok MPE
Comité des amendements	Elmar Brok MPE/ Guido Dumon/ Christoph Weisskirchen

### Entretiens et participation aux séminaires

En plus des sessions et séminaires officiels, une série d'entretiens avec les représentants du parti et de la fraction ont eu lieu.

En outre, des représentants de l'UETDC ont également pris part à différents autres séminaires et manifestations des organisations membres de l'UETDC (par exemple, la Conférence sur la Collaboration Syndicale en Europe (KGZE) à Vienne).

**Des sessions de l'UETDC**

06.01.2004	<i>Groupe de Travail Politique</i>
<b>04/05.02.2004</b>	<b>Congrès du PPE</b>
<b>27-29.02.2004</b>	<b>UETDC-Bureau, Bucarest</b>
29.03.2004	<i>Groupe de Travail Politique</i>
<b>16-18.04.2004</b>	<b>UETDC Bureau, Galway</b>
<b>(13 juin 2004</b>	<b>des élections européennes)</b>
<b>10-12.09.2004</b>	<b>UETDC Bureau, Doorn</b>
<b>05-07.11.2004</b>	<b>UETDC Présidence, Cascais</b>
<b>05-07.11.2005</b>	<b>UETDC Bureau, Cascais</b>
08.12.2004	<i>Groupe de Travail Politique</i>